

Fiche signalétique

> Modalités d'obtention :

Une double certification :

Une certification professionnelle avec l'obtention du CAFERUIS.

Une certification universitaire avec l'obtention du MASTER I Politiques Sociales.

Les épreuves de certifications sont communes aux deux diplômes.

Toutefois l'attribution du Master I Politiques Sociales est soumise à la décision d'un jury, conformément à l'habilitation délivrée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, réuni sous la présidence d'un universitaire.

Le référentiel de certification comprend quatre épreuves

- Une épreuve relative à l'expertise technique.
- Une épreuve relative au management d'équipe.
- Une épreuve relative à la gestion administrative et budgétaire.
- La réalisation d'un mémoire soutenu devant un jury.

> Date limite de dépôt des dossiers d'admission :

17 mai 2011

(Attention effectif limité)

> Entrée en formation :

3^{ème} semaines de septembre

> Coût pédagogique de la formation :

De 3500 € financement individuel

à 6500 € prise en charge (Droit d'inscription au master en sus)

> Financement :

CIF, CFP, individuel, nous consulter

> Retrait des dossiers, renseignements :

UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE

1, avenue Saint Jean, 84000 Avignon

Marie-Claire DUCHEMANN ou Sonia GUICHARD

Tel : 04.32.74.32.28 / 04.32.74.32.31. / 06.23.81.28.17.

marie-claire.duchemann@univ-avignon.fr

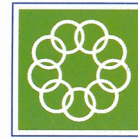
sonia.guichard@univ-avignon.fr

Formation Continue Education Permanente

1 avenue de Saint Jean
84000 AVIGNON

Tél : 04 32 74 32 20

fax : 04 90 85 08 08



COLLÈGE COOPÉRATIF
PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
74 RUE LOUIS PASTEUR
84029 AVIGNON CEDEX 1
WWW.UNIV-AVIGNON.FR



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (C.A.F.E.R.U.I.S.)

Master Politiques Sociales



Formation supérieure des cadres sociaux et médico-sociaux



UFR-IP Droit, Économie, Gestion
Service commun de la Formation Continue

Organisation des études

Public concerné

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

> Justifier d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles.

> Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II.

> Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la 4ème partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle.



> Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale, ou de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement.

> Justifier d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'Etat et visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Aucune durée d'expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats visés aux alinéas 3 et 4 occupent une fonction d'encadrement dans un établissement ou un service social ou médico-social.

Conditions d'accès

L'admissibilité

Sur dossier de candidature qui doit comporter les pièces suivantes :

- > Un projet professionnel
- > Un curriculum vitae faisant apparaître les parcours professionnels et de formation.
- > Une lettre de motivation.

Les modalités de prise en charge financière de la formation.

Pour être admissibles, les candidats doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 et l'avis favorable de la commission de validation des acquis de l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse.

L'admission

Les candidats seront invités à présenter leur dossier de candidature devant un jury au cours d'un entretien.

Le jury appréciera les capacités argumentaires du candidat sur son dossier (projet professionnel, curriculum vitae, lettre de motivation).

Durée et modalités de la formation

Formation sur 10 mois, de septembre à juin.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE LA FORMATION

Consortium V.A.S.
Mlle Patricia ZUCCA (C.C.P.A.M.)
Mr Jérôme JOUBERT (UAPV)
Mme Marie BAN DIAZ

Spécificités de la formation

Un partenariat CONSORTIUM VAUCLUSE ALPES SUD qui associe :

- > Le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranéenne
- > L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV)

Un objectif

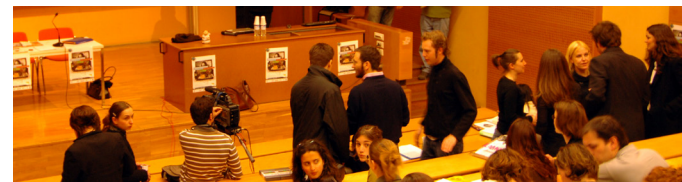
former des cadres et des cadres supérieurs de niveau I

Des diplômes

- > le C.A.F.E.R.U.I.S (Certificat d'Aptitude à la Fonction d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)
- > le MASTER I POLITIQUES SOCIALES

Des atouts

- > Chaque partenaire du consortium bénéficie d'agrèments et de l'expérience liée à la mise en place et la réalisation de la formation CAFERUIS depuis plusieurs années
- > Une solide expérience et de nombreuses compétences dans le champ de la pédagogie pour adulte
- > Une équipe pédagogique multi disciplinaire.
- > De très nombreux réseaux professionnels et pédagogiques
- > Une connaissance spécifique de la formation de l'encadrement qui permet de répondre conjointement aux exigences des référentiels CAFERUIS et MASTER
- > Une activité de recherche universitaire partagée par les trois partenaires dans le domaine des politiques sociales et de l'économie sociale et solidaire.



Un projet

La transversalité construite entre ces deux formations permet aux participants et sous réserve de réussite, d'être titulaires des deux diplômes.

L'objectif du partenariat est de mettre en œuvre un regroupement et une mutualisation des compétences de chacun des acteurs afin de répondre aux problématiques communes :

- > Professionnaliser les cadres sanitaires et sociaux de niveau I et niveau II
- > Coupler des diplômes professionnels et universitaires (accord de Bologne et LMD) et à terme, participer à l'universitarisation des formations sanitaires et sociales.
- > Constituer un pôle recherche transdisciplinaire articulant des universitaires et des professionnels
- > S'engager dans l'élaboration d'une culture partagée par l'élaboration d'un projet commun
- > Valoriser les compétences collectives et individuelles des institutions (validation des compétences, politique GRH, démarche qualité)
- > Développer un réseau commun à partir des réseaux des acteurs
- > Constituer une expertise sur l'élaboration et la conduite de projets.

Lieu de formation

1 avenue de Saint Jean, 84000 AVIGNON.
Restaurant universitaire sur place.

L'enseignement théorique est composé de quatre unités de formation ou modules :

Enseignements

UF1 - CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS : (90 HEURES)

UF2 - EXPERTISE TECHNIQUE : (150 HEURES)

UF3 - MANAGEMENT D'EQUIPE : (100 HEURES)

UF4 - GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE : (60 HEURES)

LE STAGE :

Il se déroule sur une période totale 12 semaines (420 heures, sauf procédure d'allègement).

Un dispositif d'individualisation, de suivi et de certification des stages est mis en place afin d'associer les professionnels aux dispositifs pédagogiques